

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-2313 rév. 8**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

**FEDERATION NATIONALE DE LA PRODUCTION DES SEMENCES DE MAIS ET DE SORGHO
(FNPSMS)**

N° SIREN : 782356992

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

AGROALIMENTAIRE / PRODUITS CEREALIERES - VEGETAUX
*FOOD AND FOOD PRODUCTS / CEREALS AND CEREAL PRODUCTS - PLANT PROTECTION-
CROPS AND VEGETABLES*

réalisées par / *performed by :*

F.N.P.S.M.S.
21, chemin de Pau
64121 MONTARDON

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe
and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr).

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *granting date* : **01/12/2024**

Date de fin de validité / *expiry date* : **30/11/2029**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director
La Responsable du Pôle Biologie-Agroalimentaire,
Pole manager - Biology-Agri-food,

Safaa KOBBI ABIL

DocuSigned by:
Safaa KOBBI ABIL
81E5B0ECBF63444...

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.

This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-2313 Rév 7.

This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-2313 [Rév 7](#).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.

The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21

Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 1-2313 rév. 8

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

F.N.P.S.M.S.
21, chemin de Pau
64121 MONTARDON

Dans son unité :

- **LABORATOIRE D'ANALYSES**

Elle porte sur les essais et analyses suivants :

Portée fixe

Agroalimentaire / Produits céréaliers / Analyses physico-chimiques			
<i>(Analyses physico-chimiques en vue de la détermination de la composition, des critères de qualité et technologiques, et de l'étiquetage nutritionnel dans l'alimentation humaine et animale - LAB GTA 25/119)</i>			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Céréales (maïs, blé) Oléagineux (colza, tournesol)	Détermination de la quantité de poussières	Gravimétrie (HEUBACH)	Méthode interne I-408-38

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

Portée flexible FLEX1

Agroalimentaire / Végétaux / Essais physiques et physiologiques			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
1-Céréales 2-Autres espèces agricoles	Détermination de la pureté spécifique des semences	Tri des semences, détermination des espèces	M-GEVES/SP/PHYMO/001
1-Céréales 2-Autres espèces agricoles	Détermination en nombre des autres semences	Dénombrement des semences d'autres plantes	M-GEVES/SP/PHYMO/002
Semences végétales*	Détermination de la teneur en eau	Pesée et étuvage	International Rules for Seed Testing (ISTA) – chapter 9
Semences de Maïs	Détermination de la germination en conditions optimales (faculté germinative)	Incubation puis observation des plantules et semences	M-GEVES/SP/GER/MO/003
Semences de Sorgho	Détermination de la germination en conditions optimales (faculté germinative)	Incubation puis observation des plantules et semences	M-GEVES/SP/GER/MO/016

(*) La liste des espèces de semences végétales analysées est disponible auprès du laboratoire.

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **01/12/2024** Date de fin de validité : **30/11/2029**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-2313 Rév. 7.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr